

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 20 janvier 2022

Objet : Question parlementaire n° 5509 du 17 janvier 2022 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Non-réponse des appels téléphoniques dans la fonction publique ».

Monsieur le Ministre,

En date du 17 janvier 2022, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe au Ministre des Communications et des Médias et Ministre de la Fonction publique.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de la Fonction publique

(s.) Marc Hansen